



La coopération parlementaire entre la France et le Sénégal

Par Mme. Joëlle Garriaud-Maylam
Sénateur, Président du groupe d'amitié France-Sénégal

Les relations entre la France et le Sénégal sont aussi étroites qu'anciennes et se déclinent dans de multiples domaines. Force est de constater que la relation et l'histoire partagée qui unissent nos deux pays depuis plus de trois siècles s'est confortée et reste à l'échelle du continent africain, un exemple de coopération et d'amitié. Nos deux pays, forts de leur tradition démocratique, ont su nouer au fil des années, un partenariat qui est porté au plus haut niveau : nul n'est besoin de rappeler le rôle éminent et l'influence du Président Léopold Sédar Senghor, perpétués par ses successeurs, le Président Abdou Diouf puis le Président Abdoulaye Wade depuis 2000. L'amitié entre nos deux pays s'illustre d'ailleurs par la fréquence des rencontres entre les responsables politiques français et sénégalais. Le Président Nicolas Sarkozy avait d'ailleurs effectué sa première visite officielle en Afrique subsaharienne au Sénégal le 25 juillet 2007.

Dans un tel contexte, marqué par l'approche du cinquantième anniversaire de l'indépendance sénégalaise, c'est un honneur que d'avoir été élue par mes pairs à la tête du groupe d'amitié sénatorial avec le Sénégal. Ce groupe, qui existe depuis 1978 a joué un rôle de tout premier plan dans les échanges entre les deux pays et organisé nombre de visites d'études, avec des stages ou séminaires voués essentiellement à l'assistance et au soutien technique et administratif.

Convaincue de l'intérêt de ce qu'il est convenu d'appeler « la diplomatie parlementaire » en complément de l'action de nos postes, je m'attache à continuer à développer une coopération interparlementaire approfondie entre nos institutions respectives et

aussi à suivre les projets de coopération décentralisée, dans lesquels nombre de mes collègues se sont impliqués avec succès. C'est ainsi que j'ai reçu, le 18 décembre 2009, une délégation de huit députés sénégalais, conduite par Seydou Diouf, rapporteur général de la commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la coopération économique afin notamment d'approfondir les questions de contrôle budgétaire par le Parlement. Je me suis moi-même rendue à plusieurs reprises au Sénégal, par exemple pour un colloque de l'UNESCO (je représente le Sénat dans sa Commission nationale française) ou encore pour rencontrer le titulaire de ce ministère aux Sénégalais de l'extérieur et au Tourisme, créé en 2003. En tant que sénatrice représentant les Français établis hors de France, je suis bien sûr tout particulièrement intéressée par les projets sénégalais de valorisation, d'aide au retour et à l'investissement des migrants.

Lors de l'assemblée générale du 10 février dernier, le groupe d'amitié France-Afrique de l'Ouest a d'ailleurs acté le principe d'un déplacement au Sénégal et en Gambie au début du mois de septembre 2010, et je m'en réjouis, même si je ne pourrai moi-même y participer du fait d'engagements antérieurs. Il est plus que jamais essentiel de multiplier les rapprochements entre nos deux pays afin de renforcer notre aide mutuelle et de consolider notre amitié car les enjeux entre nos deux pays sont de première importance.

Je reste bien sûr aussi attentive à la renégociation des accords de défense entre nos deux pays et à ses conséquences : elle entraînera une réduction de la présence militaire française -peut-être moins nécessaire dans un

pays qui connaît une stabilité politique exceptionnelle – et s'accompagnera toutefois du départ de près de 750 familles de militaires français. La France est de loin le premier client européen du Sénégal, son troisième client mondial, et son premier fournisseur. Avec le soutien des entreprises françaises du Club des investisseurs français et les centaines de PME installées au Sénégal, nous devons veiller à mettre en place les mesures économiques d'accompagnement, comme nous le faisons actuellement en France, à l'occasion de la reconversion des sites militaires laissés par le Ministère de la Défense.

Une des grandes forces de notre relation, c'est justement l'interaction entre nos populations expatriées. 20 000 français sont installés dans le pays, formant une communauté diverse, jeune, dynamique, ouverte et solidaire avec près d'une moitié de binationaux, quatre élus à l'Assemblée des Français de l'étranger, un lycée Jean Mermoz fort bientôt de 2 400 places, et plusieurs petites écoles qui se créent aux quatre coins du pays.

Parmi les nombreuses valeurs que nous avons en commun, c'est sans aucun doute celles véhiculées par la francophonie qui jouent un rôle prépondérant : la défense et la promotion de la langue française et de l'identité francophone, bien sûr, mais aussi toutes celles qui s'y inscrivent en filigrane, telles la diversité culturelle, la gouvernance démocratique ou même la protection de l'environnement.

La francophonie reste le lien le plus solide de compréhension, de solidarité et d'amitié entre deux pays. Nous nous emploierons, au sein de nos Assemblées parlementaires et de notre groupe d'amitié, à la faire fructifier. ■